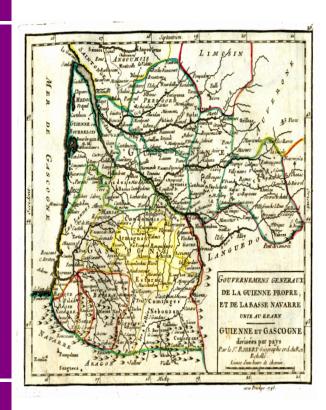


Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Condomois-Lomagne-Fezensac-Astarac Gaure-Comminges-Pardiac

N° 100 Octobre 2017



http://genealogie32.net

Comité de Rédaction

Christian Sussmilch Yves Talfer Blandine Franzin Jean Jacques Dutaut Boué Guy Pechberty Frédéric Jean Baqué

Sommaire

Le mot du Président	P	4
Le site Internet du G.G.G	P	5
Gascons à Cette	p	14
Les VERNEJOUL : au temps de et la révoca- tion de l'Edit de Nantes	P	16
Publications	P	37
Entraide	P	46
La Gascogne (notes historiques): Cieutat	P	60
Blog Blogue	P	61
Quoi de neuf?	P	64
Ce que vous devez savoir	P	73

LE MOT DU PRESIDENT

Ce 100 ème bulletin par delà notre 25ème année d'existence s'inscrit bien dans la continuité du travail de recherche et de divulgation d'une meilleure connaissance de la généalogie et de l'histoire de la Gascogne Gersoise. Nos publications (voir p 37), les mises en lignes de documents et de sources inédites (voir p 60 et 64), l'entraide (voir p 46), le blog (voir p 61) sont autant de moyens mis à la disposition de nos adhérents pour faciliter leurs travaux. Tout ceci n'a été et n'est rendu possible que par l'implication d'adhérents passionnés, certains nous ont quitté, d'autres se reconnaîtront dans ces lignes. Qu'ils soient encore une fois remerciés et que se lèvent de nouvelles volontés pour les 25 ans qui viennent.

Notre Assemblée Générale du 15 octobre 2017 au Golf d'Embats, sera, je n'en doute un des points d'orgue d'une dynamique qu'il ne tient qu'à chacun de nous de faire perdurer.

Christian SUSSMILCH

LE SITE INTERNET 2017 DU G.G.G

par Yves TALFER Webmestre



La plupart des généalogistes membres de l'association Généalogie Gasconne Gersoise habitent hors du Gers et n'y viennent que (très) rarement. Il n'est donc pas utile de tenir à leur disposition un local conservant des ressources documentaires, en particulier la collection de microfilms réalisés il y a plus de 20 ans et les lecteurs, ces machines imposantes, qui sont nécessaires pour les consulter. Les techniques changent au cours du temps, et le numérique s'est peu à peu imposé partout. Pour le G.G.G., l'évolution a commencé avec le transfert sur CDROM des plus de 200 bobines reproduisant tous les registres des BMS conservés aux Archives Départementales à AUCH, et elle s'est prolongée en 2011 - 2012 avec la création d'un site Internet capable d'héberger tous nos documents. Ce site qui nous tient lieu de local et de permanence contient donc une masse considérable d'informations au sein de laquelle il est aisé de se perdre.

1 – La partie publique du site du G.G.G.

Le site du G.G.G. a une double vocation : d'une part il doit apporter à tout visiteur un minimum d'informations sur notre association, ses travaux, les services qu'elle peut rendre, et lui permette éventuellement d'y adhérer, d'autre part elle doit offrir à ses membres toutes les ressources que ceux-ci pourraient trouver dans un local traditionnel. La réponse à ces deux cas de figure passe par l'authentification dont le lien se trouve dans l'entête de la page d'accueil. Cette authentification est nécessaire à tout visiteur qui souhaite pouvoir intervenir sur le site, par exemple en rédigeant, dans un billet de blog, une demande d'aide. Les administrateurs du site prennent connaissance de ces visiteurs et, lorsqu'il s'agit de membres de l'association, ils modifient leurs profils en leur adjoignant la qualité d'adhérents ce qui aura pour effet de faire apparaître à ces visiteurs des liens vers des pages réservées comme on le verra plus loin.

Pour faciliter la navigation sur le site, sa page d'accueil a été modifiée. Les liens vers ses pages les plus importantes ont été mis en évidence et se présentent sous la forme d'icônes dans la partie centrale. Ceux du menu général (colonne de gauche) ont presque tous été doublés, ils voisinent désormais avec d'autres que l'on ne trouvait pas immédiatement. En tête de liste on trouve l'accès vers la présentation de l'association et les nouveautés du site. Viennent ensuite les liens vers nos deux bases de relevés, PNDS et VISA-Ge, puis ceux vers les parties communication, blogs et forums, etc. Tout en fin de liste nous avons placé des raccourcis vers des pages importantes du site des AD32, listes des recensements et fiches signalétiques des soldats.

Les internautes peuvent suivre pratiquement en temps réel l'évolution de notre site en consultant la page « **Quoi de neuf** », mise à jour très régulièrement. Toute page nouvelle, tout registre dont le dépouillement vient de se terminer, et tout nouveau registre prov-

-venant des mairies ou des AD (notaires entre autres), sont signalés en général le jour même de leur mise en ligne. Si l'on en juge par le nombre de visites de cette page (plus de 5 300) il ne fait aucun doute qu'elle répond parfaitement à la demande.

La partie « PNDS » reprend sous une forme allégée le contenu de la dernière édition de notre CD annuel paru en Avril dernier et disponible par souscription, œuvre d'une toute petite poignée de bénévoles. Une douzaine de paroisses nouvelles ont été dépouillées au cours de l'année écoulée, ce qui représente près de 34 000 actes de baptêmes, mariages ou sépultures supplémentaires. A ce jour, cette base de données en ligne contient les caractéristiques essentielles de près de 687 000 actes, accessibles à tout généalogiste. Sa présentation se fait par le biais de différentes pages auxquelles on accède successivement, c'est moins commode et plus lent qu'une interrogation par mots-clés mais cela résulte de la volonté de la faire résider de façon autonome sur un CDROM. Et quand la recherche dans cette base de données a permis d'aboutir sur un acte a priori intéressant mais que l'on trouve trop peu explicite, le recours aux registres de VISAGe ou la demande d'aide par l'intermédiaire du blog pourront souvent compléter les informations.

L'application « VISAGe », réservée aux adhérents du G.G.G. ayant souscrit l'option correspondante, est certainement la partie la plus riche de notre site Internet, la plus attractive, et celle qui évolue le plus rapidement. Au cours des douze derniers mois, 20 contributeurs bénévoles ont dépouillé et indexé en totalité 70 nouveaux registres paroissiaux, et 16 autres registres sont actuellement en cours de traitement. Le bilan annuel s'établit ainsi à 45 100 actes nouveaux et 1200 révisés, pour un total de 318 200. Rappelons, si c'était utile, qu'un dépouillement d'acte sous VISAGe ne contient pas d'information secondaire, comme les parrains dans un baptême ou les parents dans un mariage, mais il renvoie

instantanément à la source avec tous ses détails, ô combien importants pour un généalogiste! Rappelons que ces détails figurent dans le CDROM mis à jour annuellement.

Notre collection de reproductions de clichés pris dans les mairies s'est également considérablement enrichie ces derniers mois : 157 nouveaux registres ont été créés, ils contiennent 21 621 photos supplémentaires. A signaler, outre les tables décennales à partir de 1873 de Beaumarchés et Marciac, le cas de la commune de Mouchan avec 2 333 photos, et surtout celui de Fleurance dont nous possédons désormais tout l'état civil depuis 1603 jusqu'à 1932 et même 1975 pour les décès, en 101 registres et 17 039 photos, toutes réalisées par M. Henri BERTRAND qui nous avait déjà communiqué gracieusement les relevés de ces registres, incorporés l'an passé dans le PNDS. De plus, le service d'entraide du G.G.G. a pu compter abondamment sur son concours aux Archives Départementales où il ne compte pas ses heures. M. Henri BERTRAND n'est pas membre du G.G.G. car il n'a aucun ancêtre Gersois, mais nous lui devons une très vive reconnaissance, et il mériterait amplement d'être fait membre honoraire si nos statuts le permettaient!

Le blog du G.G.G. est un espace d'échanges dans lequel tout visiteur ayant été authentifié peut faire part de ses découvertes, comme un acte pittoresque, ou lancer un appel à l'aide. Nous avons ainsi été sollicités par l'association des Amis du Service Historique de la Défense de Lorient pour préciser l'origine d'un Gersois ayant fait toute sa carrière sur les navires de la Compagnie des Indes au 18ème siècle. De même, à la demande de la Société Historique et Archéologique du Gers, nous nous sommes intéressés au personnage de « la Barthelotte », originaire d'Ariège mais mariée à Maulichères dans le Gers, cette arracheuse de dents qui sillonnait tout le Sud-Ouest au 19ème siècle et opérait en plein air sur les foires et les marchés. Le blog permet également de signaler une erreur, ou un cliché illisible dans un registre, et le rem-

- ède approprié est alors apporté dès que possible.

Les différents **forums** du G.G.G. sont, comme le blog, des lieux d'échanges autour de quelques thèmes particuliers. Parmi eux il y a bien sûr la demande de précisions sur l'utilisation du site Internet, demande à laquelle prétendent répondre toute une série de didacticiels. Autre centre d'intérêt bien apprécié : les villages Gersois, sommairement présentés avec photos contemporaines ou vieilles cartes postales, auquel renvoie le lien « **Fonds photographique** ».

On trouve aussi une page de généralités sur les « Aides à la recherche », qui n'a guère évolué depuis plusieurs années, ainsi qu'une présentation de « Nos publications », bulletins trimestriels, récapitulatifs annuels, numéros hors série, et CDROM.

Il manquait sur le site une FAQ (foire aux questions), cette lacune a été comblée récemment avec la page « **Questions-Réponses** » susceptible d'apporter rapidement les éclaircissements souhaités par les visiteurs encore peu habitués.

Enfin, la page « **Aide et entraide** » contient le formulaire de demande de copie d'actes à partir des registres conservés aux Archives Départementales. En principe ce service d'entraide est réservé aux adhérents du G.G.G., mais il a été ouvert à titre de dépannage à tout visiteur simplement authentifié, d'où la présence du lien sur la page d'accueil.

2 – La partie du site réservée aux membres de l'association G.G.G.

Pour bénéficier de la totalité des ressources du site, un adhérent du G.G.G. doit créer un compte lui permettant de s'authentifier. Les administrateurs modifient ce compte de telle sorte qu'à chacune de ses sessions le visiteur puisse accéder aux pages réservées. Cela se manifeste dans la colonne de droite par des « **Brèves** » spécifiques, et dans la colonne de gauche, où figurent toujours les liens classiques, par un nouveau menu intitulé « **Adhérents du G.G.G.** ». Quatre séries de liens sont actuellement prévus dans ce nouveau menu : Télécharger, Contribuer, Aide, Souscrire.

La page de téléchargements de fichiers, comme la liste des registres conservés aux AD32 ou les index des tables décennales, accessible à tout visiteur l'est donc aussi aux adhérents du G.G.G. mais, quant à lui, le chapitre « **Télécharger** » de la partie réservée, permet à ces derniers d'accéder à des documents autrement plus riches : tous les bulletins trimestriels depuis 2009 (soit du numéro 65 au 99), les arbres agnatiques ou cognatiques ou encore les fichiers gedcom déposés par les adhérents auprès du webmestre ¹, des registres de Gersois en Algérie, des passeports délivrés pour l'Algérie, et surtout un énorme document en 23 tomes, hélas comportant quelques lacunes, les « Notes historiques sur la Gascogne », fruit de plus de trente ans de recherches dans des dépôts d'archives nationales conduites par un ancien Président de la Cour de Cassation.

Le chapitre « **Contribuer** » comporte actuellement les archives d'une opération de transcription de brochures anciennes menée en 2014 ; une première opération avait été organisée auparavant, elle visait à indexer toutes les tables décennales contenues dans VISA-Ge. On trouve aussi dans ce chapitre un appel à la reproduction photographique des registres d'état civil conservés dans les mairies, et des conseils à suivre lors des séances de prises de vues

pour que les résultats soient satisfaisants. Quelques adhérents du G.G.G. ont déjà répondu à cet appel, ils sont hélas trop peu nombreux car le travail à réaliser est gigantesque. La mise en ligne des nouveaux registres par les contributeurs eux-mêmes est tout à fait possible dans VISAGe, mais ceux qui le préfèrent peuvent évidemment confier au webmestre cette dernière tâche.

3 – Et la sécurité dans tout ça?

Les média nous informent souvent des méfaits commis par les pirates informatiques, petits génies isolés ou organismes pseudo officiels engagés dans une cyberguerre. En 2017 notamment, deux attaques de très grande ampleur concernant plusieurs dizaines de milliers d'ordinateurs les ont complètement bloqués en cryptant leurs disques durs. Leurs auteurs, ces bandits des grands chemins du Net, exigeaient des rançons pour les libérer. Leurs attaques ont réussi car une faille de sécurité dans les systèmes fonctionnant sous Windows à permis aux pirates de prendre le contrôle de quelques machines et d'y introduire le virus qui s'est alors répandu à très grande vitesse. Outre ces « ransomware », beaucoup d'attaques ont ciblé des sites commerciaux très importants pour y dérober des milliers de données sensibles comme des numéros de cartes bancaires, et les revendre sur le « darknet ».

Notre modeste serveur fonctionnant sous Linux, il est en principe moins exposé que les quelque 90% d'ordinateurs tournant sous Windows. Mais la société qui nous le loue l'avait équipé de quelques logiciels destinés à permettre à des non spécialistes d'en assurer la gestion de façon simple. En 2013, une faille a été découverte dans ce logiciel... et, avant d'en être officiellement avertis, nous avons eu la mauvaise surprise de constater que le gestionnaire de courrier livré avec le serveur avait été piraté. Ce n'était pas

dramatique mais, par prudence, nos techniciens ont supprimé tous les logiciels douteux fournis gracieusement. Cela a rendu le serveur beaucoup plus délicat à gérer, certes, mais il est devenu impénétrable par des personnes non autorisées ne disposant pas d'une clé privée les identifiant. Depuis cette grosse opération de maintenance nous n'avons plus enregistré la moindre agression ou tentative d'agression, ce qui tend à prouver l'efficacité des mesures prises. Plus légères, d'autres séances de mise à jour ont eu ou auront lieu, elles entraînent un certain ralentissement du site mais, étant généralement faites la nuit, passent inaperçues.

Nous avons toutefois un petit problème avec le certificat racine qui authentifie le site de VISAGe : ce certificat, gratuit, est considéré comme non fiable par un nombre de plus en plus grand de navigateurs Internet, lesquels conseillent de ne pas tenter de s'y connecter. Ces avertissements sont destinés à écarter le risque de connexion sur un site contrefait dans lequel on serait amené à révéler des données personnelles. Nos souscripteurs savent qu'il ne faut pas s'alarmer de telles mises en garde car l'application VISAGe ne demande rien à ses visiteurs... en dehors d'un numéro de registre que l'on souhaite consulter ou d'un patronyme dont on cherche la présence dans les actes indexés.

Sur notre site public, tout visiteur souhaitant intervenir sur le blog doit disposer d'un profil et s'authentifier. La création d'un compte était autrefois entièrement libre, mais après quelques abus nous avons été amenés à la soumettre à autorisation d'un administrateur. Grâce à cette restriction nous pouvons désormais empêcher des farfelus mal intentionnés, en général Américains, Chinois, Indiens, Russes ou Ukrainiens, de publier sur notre site des publicités variées d'ordre économique, pornographique, politique ou religieux. Leurs tentatives d'intrusion ne peuvent pas aboutir, ils ne présentent donc aucun danger pour nos données et ne peuvent défigurer notre site.

Nous faisons ainsi tout notre possible pour que le site du G.G.G. permette à tous les généalogistes qui le fréquentent de mener sereinement leurs recherches grâce aux ressources que nous avons mises à leur disposition et à celles que nous continueront à mettre en ligne... avec un taux de croissance à deux chiffres!

¹ Pour des raisons de sécurité, un visiteur du site du G.G.G. ne peut mettre en ligne que des billets de blog, contenant éventuellement des images, mais aucun autre type de document.



Nouvelle page d'accueil telle qu'elle apparaît à un internaute non identifié.

GASCONS À CETTE (SÈTE)

Par Mr Serge VINON



Le Canal Royal à Sète, Hérault, France.

http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.en Cliché Demeester

Le secrétaire du Cercle Généalogique de Sète et de l'Etang de Thau, Serge VINON, nous a fait parvenir des relevés concernant des ressortissants Gascons venus vivre et travailler à Cette (écriture d'avant le 1er janvier 1928).

Au XIXème siècle, Sète est un port en plein expansion, grâce aux échanges avec les colonies. Que Mr Serge VINON trouve ici notre gratitude pour sa collaboration à nos recherches généalogiques.



Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International cliché Fagairolles 34

O Cette: 5 décembre 1912 15h Acte 689 f 173

Pierre Charles, fils légitime de Charles Félix DESCHAMPS, 36 ans, journalier, et de Louise COSTE, 28 ans, sans emploi, sis à Cette Maison PRADAL au 27 rue Montmorency;

Témoins: Henri TANA, 34 ANS, menuisier.

Uliysse MONIER, 69 ans, retraité.

tous deux domicilié à Cette..

X à Fleurance (Gers) le 28 octobre 1938 avec Juliette PALANQUE;

🕆 à Sète le 24 juin 2001

X Cette: 12 août 1912 17h Acte 164 f 114 115

Entre Ange Raphaël 22 ans 8 mois et 10 jours , journalier , sis et né à Cette le 2 décembre 1889, sujet Italien, fils majeur et légitime de Blaise FALABELLA, étameur, et Marue Egidia NICELLI, sans métier, sis à cette ici présent et consentants.

Avec Marie Albanie, 24 ans 1 mois 24 jours, sans emploi, sis à Cette te née à Estang, canton de CAzaubon (Gers) le 19 juin 1888, fille majeure et naturelle, illégitime et reconnue de Dle Marie DUPOUY, journalière, sise et décédée en Estang (32), et de père inconnu,;**** Pas de contrat de marriage****

Témoins Antoine MICHEL, 62 ans,

Gaspard AGUGLIARO, 36 ans, journaliers

Paul CARCASSES, 38 ans, cocher,

Tous quatre ayant élu domicile à Cette

LES VERNEJOUL (1)

Du Moyen- Age à nos jours

I / Armes de la famille de VERNEJOUL

- Maison de VERNEJOUL



"d'azur à la fasce d'or "

- G.O'GILVY, » Nobiliaire de Guyenne et Gascognz », éd.1856.Bordeaux,Tome III,pp..65 à 86.
- J.B. RIETSTAP & V. ROLLAND, "Armorial général", Institut héraldique universel, suppl. tome III, p. 814. O'GILVY, "Nobiliaire de Guyenne et Gascogne", éd. 1856, Bordeaux, tome III, pp.. 65 à 86
- "Fonds de Raymond" (Propriété publique), Arch. Départ. Lot et Garonne,
- -"Armorial général du Languedoc, 1696, Bibl. Nat.

⁽¹⁾ A compter du N°97 nous nous proposons de publier certains extraits significatifs de l'imposant ouvrage de Pierre de VERNEJOUL que nous citons en référence par ailleurs et dont nous avons fait une édition numérique (voir p 25). Thèse d'un docteur en Histoire soutenue en Sorbonne, ce travail de recherche approfondie sur la famille de Vernajoul - Vernejoul, témoigne aussi de manière pragmatique des évènements ayant frappés depuis près de mille ans les diverses régions constitutives des pays dits d'Oc dans lesquelles les Vernejoul ont bon gré mal gré séjournés.

Christian SUSSMILCH

PIERRE DE VERNEJOUL

(Un témoin de la révocation de l'Edit de Nantes)

par Pierre de VERNEJOUL

Rien n'est plus intéressant que de se mêler à la vie des honmes d'autrefois en parcourant les journaux ou les "livres de raison" dans lesquels ils consignaient avec soin, et souvent jour après jour, les divers incidents de leur vie domestique ou sociale. Pierre de Vernejoul nous a laissé l'un de ces manuscrits qui comprend 6% pages couvrant une période de 19 années, du 30 janvier 1673 au 22 février 1692, soit la période de la révocation de l'Edit de Nantes. Il naquit en 1621 et fut baptisé le 18 mars de la même année en l'église de la Religion Prétendue Réformée (R.P.R.) de Monflanquin, par M° Ferran, pasteur de Montcarret. Il était l'ainé de la seizième génération d'une famille issue du comté de Foix dont l'origine remonte au XIIème siècle. Dépossédés de leurs terres au début du XIVème siècle par l'inquisiteur de Pamiers Jacques Fournier, et devenus faydits, tes Vemejoul se retrouvèrent en Bas-Limousin et adhérèrent à la Réforme à la fin du XVIème siècle. Ils émigrèrent alors de nouveau pour se fixer définitivement en Guyenne, près de Monflanquin. Après avoir fait de solides études de droit, Pierre de Vemejoul suivit la carrière paternelle et devint procureur à la chambre des Edits du Parlement de Bordeaux. Son père, Daniel de Vemejoul, et lui furent les seuls magistrats d'une famille essentiellement militaire. Il épousa en 1651 Jeanne de Lartigue, grand-tante d'une autre Jeanne de Lartigue, femme de Charles-Louis de Secondat de Montesquieu. Elle lui donna un fils, Daniel, et mourut quelques années plus tard.

Deux ans après la mort de sa première femme, Pierre de Vemejoul, qui venait d'être promu "Ancien" de l'Eglise R.P.R. de Monflanquin épousa, le 25 avril 1661, damoiselle Anne de Menou. Ils eurent quinze enfants, de 1663 à 1685. En 1671, Pierre de Vernejoul acheta le château de La Roque-David, à quelques kilomètres de Monflanquin.

Comme tout bon huguenot, il remplissait régulièrement son "Llvre de Raison" qui tenait à ta fois du livre de compte et du journal. Tous les évènements qui lui semblait importants y étaient signalés. En plus de l'évolution de sa famille, c'est la chronique protestante de cette partie de la Guyenne qu'il nous livre ainsi jour après jour. Elle devient particulièrement intéressante et dramatique à mesure qu'on s'approche de la Révocation de l'Edit de Nantes ; ily a notamment des pages particulièrement émouvantes lorsque le procureur raconte, en même temps que les excès de la "mission bottée", ses tentatives infructueuses pour échapper aux recherches des convertisseurs.

Pierre de Vernejoul et dame de Menou, sa femme, vécurent au château de La Roque-David jusqu' en 1685 avec leurs enfants ainsi qu'un précepteur. Ils s'absentaient pour se rendre auprès de leur allié le duc de La Force, pair de France. qui avait épousé Suzanne de Beringhen, cousine d'Anne de Menou.

Pierre de Vernejoul apparait dans son journal comme un homme plein de réserve et de dignité. Ce n'est pas un écrivain à la riche imagination, et ses notes, écrites au jour le jour, n'ont aucune prétention littéraire; mais on trouve en lui un fervent croyant huguenot qui, sans faire étalage de sa piété, la laisse percer malgré lui à chaque ligne. Il est touchant de l'entendre dire après la mort d'un enfant : "Dieu, par sa grâce, soit apaisé envers moi pauvre pécheur ! " et quand il parle d'un autre qui vient de naître : "Dieu, par sa grâce, veuille le bénir et lui donner la foi ",ou "lui donner la grâce d'être de son élection".

Ce fut avec le règne de Louis XIV que commença l'oppression systématique des huguenots. Dès 1662, un décret concernant les funérailles vint ordonner aux huguenots de n'enterrer leurs morts qu'avant le lever ouaprès le coucher du soleil. L'année 1664 vit retirer aux protestants l'entrée dans les charges publiques et le droit à la maîtrise. L'émigration commençant à la suite de ces mesures oppressives, défense fut faite à tout sujet français de quitter le pays sans autorisation royale, sous peine d'emprisonnement et de confiscation des biens.

A Monflanquin, la même année, le temple vint sur le devant de la scène. L'église R.P.R.de Monflanquin fut condamnée à démolir son temple à moins que les catholiques ne voulussent le prendre pour eux, en payant aux protestants une indemnité de 400 livres ; finalement le Consistoire fut autorisé à reconstruire le temple ailleurs afin que le culte puisse être maintenu.

Dès 1677, les protestants de Monflanquin soumis à une pression de plus en plus forte, s'étaient soulevés et avaient pris les armes. Le gouverneur de la province envoya contre les révoltés une compagnie, et la ville, prise le 26 janvier, fut traitée avec rigueur, soumise à une longue occupation militaire et condamnée à payer une forte amende. A la suite de cette révolte, les protestants furent écartés de la Jurade, et il devint évident que le temps de la résistance armée était révolu pour Monflanquin.

Le Livre de Raison de Pierre de Vernejoul devient alors de plus en plus la chronique d'un foyer huguenot.

lors de la Révocation de l'Edit de Nantes. Son fils ainé Daniel, qui suivait des études de théologie à Genève, reçut la charge de ministre de la R.P.R. à Sedan le 16 janvier 1677, et devint pasteur à Bergerac

A la date du jeudi 12 décembre 1680, Pierre de Vemejoul fait état de deux arrèts contreles huguenots: "Un qui défend le mariage entre catholiques et ceux de notre religion, et l'autre qui permet aujuge des lieux, assisté de deux habitants, d'aller voir le malade de cette religion, et savoir de quelle religion il veut mourir ".Cette deuxième directive, confirmant l'arrêt de 1665, fut précisée par une déclaration de Sa Majesté, enregistrée à l'audience de la grande chambre le 14 juillet 1681: "quiveut que les marguillers, aux lieux où il n'y a aucun juge ni autre officier, aille visiter les malades de notre religion pour savoir dans quelle religion ils veulent vivre et mourir."

En l'audience de la grande chambre fut publiée une nouvelle déclaration du Roi, confirmant également celle de 1665, et "portant permission aux enfants de la R.P.R. de se convertir en la religion apostolique et romaine à l'âge de sept ans, et défense aux pères, mères et autres de les en empêcher. "Cette déclaration du Roi fut enregistrée au Parlement de Toulouse le 17 juillet 1681.

En décembre, les registres de la Jurade mentionnèrent de leur côté : "l'arrêt du Conseil d'Etat du 24 novembre excluant pour toujo urs du Consulat et du Conseil Politique de Monflanquin les pasteurs réformés, attendu qu'ils sont la cause de la mauvaise administration de la ville."

En cette fin d'année, la justice royale s'en prit à Daniel de Vernejoul qui menait un ministère actif à Bergerac.

"Ce jeudi 18 décembre 1681, écrit Pierre de Vemejoul, sur la requête de M.l'avocat général Dalon, il fut décrété prise de corps contre mon fils, le ministre de Bergerac, lui ayatit supposé qu'il avait reçu une abjuration et béni un mariage entre des fiancés de contraire religion depuis les défenses de Sa Majesté." Pierre de Vemejoul alla immédiatement à Bergerac pour avertir son fils et pourvoir aux moyens de faire éclater son innocence.

Il le ramena à la Réole "pour le faire remettre après les fâes et lui faire purger, moyennant la grâce de Dieu, la calomnieuse accusation qui lui a étémise sus". Mais Daniel se retrouva en prison. Son père alla le voir ... et, le dernier samedi du mois de janvier 1682, il obtint un arrêt lui permettant de le faire sortir de prison. Daniel de Vemejoul, en fait, était pris dans les nasses du filet qui se resserraient sur les protestants et à ce titre, tout comme son père, devint exemplaire de ce qui se passait dans le royaume.

Le vendredi 6 mars c'est Pierre de Vemejoul qui fut touché :"M.l'avocat fait enregistrer au greffe des chambres assemblées un arrêt du Conseil d'Etat du 21 février qui ordonne que dans les six mois les procureurs de notre religion des Parlements de Guyenne, Toulouse et Grenoble se démettront de leurs charges."

L'étau se resserrait ainsi de plus en plus sur le père et sur le fils. Le 29 juin 1682, par devant Séguin notaire royal à la Réole, par ordre du Roi, Pierre de Vemejoul passa contrat de vente de son office en faveur d'un catholique, le sieur Jean Martin, moyennant 5900 livres. Le ler août, un arrêt le contraignait de quitter "sa charge de procureur au Parlement car l'arret du Conseil enregistré au Parlement de Guyenne faisait finir le terme pour la vendre ", mais ce contrat de vente avait été signé le 29 juin .

Entre octobre et novembre 1682, tous ses collègues de la R.P.R. avaient vendu leurs charges ainsi que ceux de Toulouse, "personne n'ayant préféré ni le bien ni les hommes du monde à la Religion.". Cest cette année-là, le 12 juin 1682, qu'une nouvelle déclaration du Roi fut publiée :elle défendait aux gens de marine de la religion R.P.R. de sortir du royaume, à peine de galères perpétuelles et de 3.000 livres d'amende.

Le 1er août 1682 le procès de Daniel de Vemejoul commença devant le Parlement de Toulouse et le 9 septembre vint ce que les juges rendirent contre Daniel de Vemejoul. Par cet arrêt, le Parlement de Bordeaux interdit "ledit Vernejoudel'exercice des a charge de ministre de ceux de la religion prétendue réformée, lui faisant inhr'bition et défense d'en faire aucune fonction de son ministère dans tout le royaume, terres et pays de l'obéissance du Roi, pendant sa vie, à peine de punition exemplaire. " Il interdisait en outre pour jamais l'exercice de la religion réformée dans la ville et juridiction de Bergerac; ilordonnait que le temple soit démoli et qu'une croix soit élevée sur ses ruines. Le 11 septembre Daniel sortit de prison et regagna Monflanquin avec sa femme Marguerite de Jaure, dans le vieux château de La Roque-David auprès de son père et de sa belle- mère. Il y vécut en tournant les yeux vers une terre plus clémente oil il put prêcher l'Evangile sans entraves.

Malgré les interdictions pour les huguenots de quitter le royaume, il obtint le 8 octobre 1682, par une lettre signée de Louis XIV et contresignée de Colbert, la permission d'aller s'établir en Hollande. Cest en mai 1683 qu'il s'embarqua avec sa femme à Bordeaux. Il fut ministre à Rotterdam, puis à Hambourg - Altona où il mourut sans descendance.

La description par Pierre de Vernejoul des avanies subies par les familles protestantes de Monflanquin au cours de l'année 1683 trouve une confirmation dans les écrits de Castillon, responsable de l'Eglise Réformée de Monflanquin. A eux deux, ils brossent un tableau qui se suffit à lui-même pour comprendre cette période.

Les évènements vont en effet se précipiter à Monflanquin. Le 2 mai 1683, le sieur Molinier, curé de Monflanquin fit exécuter un décrèt de prise de corps contre M. Jean Vergnot, nùnistre à Monflanquin, et M. Bourée, pasteur de Monbeton.

Il les emmena à la fin du culte et le temple fut fenné. Un mendiant, nonmé Paillasson, quoique catholique, fut arrêté en même temps sous l'inculpation d'assister au prêche.

Vergnot, ministre à Monflanquin et qui avait abjuré, fut condamné comme relaps aux galères perpétuelles par le parlement de Bordeaux. Une lettre partant de la Réole le 8 février 1686 et adressée au ministre d'Etat par le magistrat Daulède, prenùer président du parlement de Guyenne, atteste que Vergnol fut condamné par des juges le sachant innocent : ".Je dois vous dire que la preuve était délicate, et même défectueuse dans le chef principal, et que néanmoins lezèle des juges est alléau delà de la règle pour faire un exemple...".

Ce même jour une déclaration enregistrée au Parlement défendait aux nùnistres de laisser entrer au temple les relaps catholiques sous peine d'amende, bannissement et confiscation de biens. Les huguenots s'inquiètaient de plus en plus de la situation, et s'entouraient de précautions.

Castillon note que le 18 novembre les membres du Consistoire lui firentt signer deux lettres adressées au chancelier et au député général pour leur indiquer le piteux état où les gens de la R.P.R. étaient réduits. Il réitèra cette demande le 6 décembre en signant un acte du Consistoire en qualité d'ancien.

L'année 1684 commença par la fermeture du temple à peine réouvert l'année précédente, et se termina avec les premières dragonades mentionnées autour de Monflanquin. Les régistres de la Jurade et les témoignages de Pierre de Vemejoul et de Castillon concordent.

La joie de cette église réunie dans le temple si nombreuse et après une si longue attente devait vite se changer en désolation et en deuil. Le 3 janvier un ordre brutal de l'intendant de la province fermait impitoyablement le sanctuaire rouvert de la veille, et y interdisait la célébration du culte.

Les temples voisins de Gavial, Monsempron, Villeneuve seront fermés les uns après les autres. Le 3 janvier, liton en effet dans la revue d'Agenais, l'Intenant Ris ayant interdit par ordonnance l'exercice religieux dans les lieux où il avait été rétabli depuis le dernier synode, et "le nommé Passalaygue, sergent d'Agen, étant venu le signifier au sieur Vernejoul, l'un des anciens, nous avons en conséquence æssé nos exercices " pour retrouver le chemin des temples environnants comme les mois précédents .

Le dimanche 21 mai, jour de Pentecôte, les réformés de Monflanquin se rassemblèrent dans leur temple. Au milieu du service, alors que M. Frescarode, ministre à Montaud, était en chaire, un sergent de justice et quatre soldats firent irruption "avectant de menaces et tant de troubles que tout le peu ple a été contraint de quitter et obligé de se retirer sans avoir participé à la Sainte Cène du Seigneur pour que ils s'étaient préparés." Ils signifièrent d'autre part au pasteur un ajournement personnel qui lui interdisait de pratiquer son ministère. Le 24 septembre nouvel ajournement personnel sur ordre du Parlement qui touchait cette fois le pasteur Gervaix, ministre de Gavaudun. Enfin le 4 décembre prenuère mention des dragonnades à Monflanquin: "on a logé des avaliers dans la paroisse". Cette garnison y resta jusqu'au 25 mai 1685.

Fermeture des temples, mesures individuelles restrictives, premières dragonnades, la crise prenait une ampleur de plus en plus grande. La seule année 1685 vit la promulgation de près de trente ordonnances royales contre ceux de la R.P.R., avec, en apothéose, l'Edit de Fontainebleau portant Révocation de l'Edit de Nantes, le 18 octobre. Certains applaudirent des deux mains ; ainsi la marquise de Sévigné écrivait:"...Vous aurez vu l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est plus beau que tout ce qu'il contient.."..." Les dragons ont été de très bons missionnaires ...".

Cette révocation fut connue en Guyenne et Gascogne le 25 octobre 1685 : "... Il a paru une déclaration de Sa Majesté portant une révocation de l'Edit de Nantes et permission à ceux de la Religion Prétendue Réformée de pouvoir estre dans le Royaume avec liberté, sans pouvoir faire fonction de leur religion publiquement .M ais ceste déclaration n'a point eu d'exécution pour ceste liberté ... ".

C'était alors la pleine époque des dragonnades, moins féroces à Monflanquin qu'elles ne furent dans d'autres régions, mais des récits terrifiants arrivaient du Languedoc, de Montauban, de Bergerac. Dans les rues d'Angoulême, le corps de mademoiselle de Montalembert, qui appartenait à l'une des plus anciennes fanùlles de la Saintonge, fut promené entièrement dévêtu sur la claie à travers les ruisseaux au milieu des risées et des huées ;Jurien raconte dans ses lettres pastorales publiées en Hollande que le cadavre de la femme d'un médecin filt trainé sans vétements par les rues de Montpellier, puis jeté à la voirie où deux dragons le firent piétiner par leurs chevaux !Ces récits incitèrent les protestants de l'Agenais à courber le dos en attendant que l'orage passe. Sans compter que bien des reformés hésitaient entre deux devoirs :ne leur avait-on pas depuis 1629 constamment dépeint dans leurs propres temples l'obéissance au Roi comme une exigence religieuse? Pas un d'eux n'avait remué pendant la Fronde."C'est le troupeau fidèle " disait d'eux Mazarin.

Le sort des Eglises de la Haute Guyenne n'a pourtant pas été plus triste que celui des Eglises de la Basse Guyenne et du Périgord. Monsieur de Boufflers et Monsieur l'intendant s'étaient partagé les quartiers entre eux, Monsieurs de Boufflers ayant pris pour lui l'Agenais, Thonneins, Nérac et les quartiers d'alentours, et Monsieur l'intendant s'étant chargé de réduire le Fleis, Monravel, Genssac, Castillon, Coutras, Libourne, etc... Les troupes qu'ils commandèrent désolaient tous les lieux où elles passaient, répandant devant elles terreur et effroi.

Tous les moyens furent réunis : faveurs, charges et dignités pour les grands, argent, persuasion et violence pour les petits. Ils devaient, à la longue, produire leur effet. Louis XIV était trompé, en outre, sur le nombre des convertis : des rapports intentionnellement exagérés le poussèrent à croire qu'une mesure décisive porterait le dernier coup à l'hérésie.

Dès l'apparition du décret portant Révocation de l'Edit de Nantes, le 18 octobre 1685, le culte réformé fut interdit en France, les églises protestantes détruites et les pasteurs contraints d'abjurer ou d'émigrer en l'espace de quinze jours, sous peine des galères. On supprima les écoles réformées et chaque enfant dut être baptisé dans une église catholique. En même temps, défense fut faite à tout Français de quitter le royaume; pris en flagrant délit de fuite, tout fugitif homme encourait la peine des galères, toute femme celle de la prison, sans compter, pour l'un et pour l'autre, la confiscation des biens.

1685 et les années qui suivirent furent les années de rupture. Les huguenots n'avaient d'autre alternative que l'abjuration ou l'exil; mais s'ils étaient pris, c'était la mort, ou, au mieux, les galères.

Le récit fait par Pierre de Vemejoul de cette année 1685 permet de comprendre comment, même les plus attachés à leur religion, finirent par céder et abjurer devant ces provocations et ce régime de terreur.

Le 10 août 1685, plus aucun conseiller protestant ne devait rester aux parlements : "il a paru un arrêt du conseil qui ordonnait à messieurs de la Religion Prétendue Réformée qui restent au Palais, c'està dire aux conseillers, de se défaire de leurs charges dans trois mois."

27

Et les dragonnades continuèrent à s'intensifier. "Le 29 (août) envoyé mes trois enfants et leur précepteur (lesieur Pierre de Robert) chez un mien parent à cause des gens deguerre...", et: "Le 31, à La Roque, ma femme, ma mère et le reste de la famille est sorti de la maison à cause des gens de guerre, n'ayant resté que madame Daubus ...J'ai été obligé d'aller coucher ailleurs, dans un grenier, ne trouvant point d'autre azille ", écrit Pierre de Vemejoul dans son Livre de Raison.

En septembre :" Le Ier de ce mois, étant retourné à ma maison de La Roque, j'y ai trouvé deux capitaines, deux lieutenants, tambour et soldats, grand désordre depuis le jour avant, et à mon arrivée un des officiers mepris et m'ayant écarté de la maison, me dit sans autre compliment qu'ilfallait changer de religion, qu'il valait mieux lefaire à son commandement que de quelque autre; maisje me suis défendu par la lumière que Dieu m'avait donnée. Le 2 septembre toutes ces gens ayant délogé, emporté tout ce qu'ils ont voulu, car ma maison était pleine, surtout mon cabinet où il y avait des petits bijoux, des lunettes d'approche, est huis d'argent et perles de M. de Menou, des pendants d'oreilles, bref, beaucoup de choses ... Ils m'ontfait donner aux officiers 4 louis d'or et de l'argent aux ldats. Dieu aye pitié de nous! - Ils m'en emmenèrent une paire debœufspour porter le bagage.".;;;-

Et la persécution continua : "Le 5 ayant reçu un billet de logement de deux compagnies d'infanterie et ce monde composant plus de 200 hommes, mafemme n'a pu se résoudre à rester ... nous sommes allés naus cacher dans une grande haye au milieu d'un champ au delà lebois de La Roque".

[&]quot;Nous sommes allés trouver la pauvre Madame Daubus ...La maison saccagée, la métheyrie ruynée. Ils avaient tué les bœufs, moutons, volailles, persé une demye douzaine de barriques avec des tarayres, fermé avec des quilles, bref il semblait que les démons y avaient esté".

Ces différents faits sont exemplaires des mécanismes imaginés pour amener les protestants à abjurer!" Pendant tout le séjour que ces troupes firent, les soldats allaient dans la paroisse chezceux de la Religion, le curé qui avait son bonnet et autres ornements recevait les abjurations detous ceux qui venaient et les soldats avec cela quittaient ".

Les protestants, pour résister, avaient deux attitudes possibles :partir, sur ordre du Roi ou non, ou rester en donnant l'apparence de la soumission; le pasteur Pierre de Védrines partit en Hollande, Pierre de Vemejoul resta à Monflanquin.

En décembre le duc de La Force laissa à Pierre de Vemejoul, refugié depuis la mi- septembre auprès de lui, procuration générale de &es affaires comme intendant_ de sa maison. Le 16 décembre "mafemme, écrit Pierre de Vemejoul, est arrivé à La Force ayant été obligée de se cacher et fuir parce qu'on la cherchait pour la prendre et mestre dans uncouvent".

Le 15 décembre, un ordre du juge, Monsieur de Larrey, agissant sur ordre de Mrs. de Chatteauneuf et de Louvois, lui enjoignit de loger chez lui une compagnie entière, de la faire subsister à ses dépens, le traitant d'huguenot qui avait abandonné son bien ...alors qu'il était à La Force, chargé des affaires du duc ; il ajouta : " le 17, j'ai envoyé Limosin, mon valet, à La Roque et escrità M adame la duchesse ce qui se passait ...et je pris la liberté d'éscrire à mes seigneurs de Chatteauneuf et Louvoy, ministres d'estat, la surprise que mes ennemys avoit faite, que je n'avais point abandonné mon bien, que j'étais à La Force aux affaires de monsieur le duc ...".

Les Vemejoul, qui étaient toujours au château du duc de La Force, furent de plus en plus traqués en 1686. Pierre de Vemejoul envoya une supplique au lieutenant principal de la sénéchaussée d'Agenois montrant qu'il y avait eu une tentative de saisie sur ses biens, arguant que son fils Daniel aurait "déserté" le royaume en 1683, et omettant l'autorisation du roi! De plus: ", Le 17 janvier (1686) une lettre du sieur Lartigue de Thonneins qui me marquait Supplique que Monsieur l'évèque d'Agen lui avait dit de m'écrire que sije ne voulais point changer comme les autres, que l'on irait me démolir ma maison et que l'on doublerait encore la charge; et comme je ne me trouve pas disposé à quitter ma religion, je fis réponse que j'étais obligé à monsieur l'évêque du soin qu'il prenait, mais que ma religion était plus chère que tout mon bien ... Dieu m'inspira d'aller moi-mêmefermer la porte du château et d'apporter les clefs de ma chambre, car autrement les troupes qui arrivèrent un moment après autour du château et qui heurtèrent seraient entrées et m'auraient pris avec ma femme ". Et le lendemain: "Le 18 janvier trois heures avant lej our ...j'entendis parler des gens ... C'était des gens de guerre. Avec ma femme nous travaillâmes à mettre la clrambre où nous logions en état de ne pas reconnaître qu'on y eut couché et fûmes nous enfermer dans le petit cabinet de Madame qui est dans la muraille...". Il rajouta même ce détail : " ... Dieu voulut qu'un petit chien que nous avions, ayant esté enfermé et venant émir devant la porte de nostre prison, il s'en alla sans que nous ayons pu descouvrir le lieu où il passa."! Il continue: mes, ma femme et moy, dans ce cabinet, priant Dieu, et ma femme s'y trouva fort mal de vapeurs de cœur à cause qu'elle estoit pressée, le lieu estant petit, et nous restâmes en cest estat jusque vers les unze heures ou midy car une troupe de soldats, ayant escaladé du costé de la cuizine et estant entré par une fenestre, ils furent apprès cella enfoncer la serrure du portal. Les ofiiders, dont le chef était monsieur Farj on, capitaine au régiment de Tourraine, en garnison à Bergerac, étant entré et ayant laissé le tour dll château cerné,".

Ils s'acharnèrent à trouver Pierre de Vemejoul : "

lesdits offiders et partie des soldats allèrent enfoncer la porte de la chambre de Madame, étant instruits que je l'occupais et fouillèrent partout jusqu' aux pailles du lit, et lorsqu'ilfit jour, le sieur Lespinasse, juge, vint au château etfit passer cet offider partout, jusqu'au lit du boulanger. On passa et repassa dix fois devant notre cabinet; nous les entendîmes parler et, Dieu nous ayant sauvés, les troupes se retirèrent ... Le 19 janvier pendant la nuit ma femme et moi quittâmes La Force et nous étant conduit cette nuit même à un cabaret sur le port de Bergerac, nous y demeurâmes la journée".

Dans la nuit du 19 au 20 ma femme et moi nous conduisîmes chez un de nos amis qui nous reçuavec grande peur pour luiet pour nous ...La nuit du lundi au mardi nous quitâmes ce lieu et fûmes à un autre chez de bonnes gens qui nous reçurent avec moins de peur ... dans une mauvaise chambrette obscure, sans cheminée ...

Nous eûmes nouvelle que le 24 dudit mois, jour de jeudi, notre maison de La Roque-David avait été démolie, monsieur Larray y estant allé avec monsieur Bézinguan, capitaine des cravattes et que l'on pi lha hautement, et ce qui resta on le gasta pour ne pouvoir plus servir ... On n'épargna pas même la Chapelle des morts, car on la mit à bas, le pigeonnier brisé, jusqu'à avoir fait ouvrir le vivier et l'on épargna que le moulin, car on se contenta de voler le maïs et rompre un peu les tuiles ... On avait fait vendre tous les bestiaux des métayers, les bois fait a "êter tout ce qui pouvait m'être dû; en un mot qu'on m'avait complètement mis à nu ".

Devant tout ce pillage, Pierre de Vemejoul ne manifesta aucune révolte, mais remercia aau contraire Dieu d'avoir protéger sa famille !"Nous louâmes Dieu de tout cella et le priasmes de voulloir nous conserver sa crainte et donner assez de courage pour pouvoir persévérer; n'ayant rienfait de mal nous avions nostre âme en tranquilité.".

Mais le malheur devait continuer à s'abattre sur Pierre de Vemejoul. Sa tête fut même mise à prix : "Le 30janvier un de mes amis nous ayant découvert et étant venu, il me rapporta qu'on nous cherchait partout ma femme et moi, qu'il y avait 50 louis pour œlui qui nous découvrirait et qu'on nous ferait pendre étant pris. Il m'a rapporté aussi que l'on avait mis ma mère et mes enfants en sûreté, c'est à dire en prison, et le maître de notre cabane m'ayant dit qu'il ne pouvait plus me donner retraite, qu'il y allait de sa vie, je fus obligé de partir, seul, la nuit, ayant laissé ma femme fort désolée et m'en allait coucher à un lieu appelé Saint-Crépezy, près de Cahuzac." "le 31 j anvier étant approché de Monflanquin et découvert, je fus pris et mené à Roqueffaire chez le curé, avec Messieurs de 1. Atour et Moret, médecin, et ayant pleuré tous ensemble écrivit sur un livre et me fit signer. Dieu veuille me pardonner par sa grâce et me donner toujours sa crainte et son amour, voulant vivre et mourir dans la religion qui nous est marquée par sa Sainte Parole. Celafait, je me retirai chez monsieur de Menou, mon beau-frère, à Rastouilhac".

Et six jours plus tard : "Le mardi 6février mafemme étant au lit à Rastouilhac, le curé de Lysac y est venu et l'a obligé à signer sur un livre comme celui de Roqueffaire m'avaitfait faire à moi.".

Ainsi ils arrivèrent à force de persécutions et de menaces à faire signer leurs abjurations à Pierre et Anne de Vernejoul, sur les régistres de Roqueffaire, petite paroisse à trois kilomètres environ de Monflanquin,

La persécution la plus cruelle que les huguenots restés en France eurent à subir fut celle qui s'attaquait non plus à leurs biens ou à leurs personnes, mais à l'âme de leurs enfants convertis de force et obligatoirement élevés dans la religion catholique. A partir de mars 1686, deux des enfants de Pierre de Vemejoul furent obligés de prendre leçon chez le curé de Lysac. Malgré son abjuration forcée, il conserva intactes ses convictions évangéliques. Quelques mois passèrent, et il répondit par des soupirs au commandant des troupes qui lui reprochait de ne pas faire son devoir de nouveau catholique: "... Le 21 septembre (1686) l'officier de Monflanquin est venu me dire de la part de Monsieur Crillon, commandant des troupes, qu'ü estoit advertyqueje nefaisois pas mon devoir c'est à direque je n'allais pas à la messe ny autres exerdces et que l'on m'envoyeroit logemens si je nefaisois mieux à !'advenir, et je Iuyay respondupar des soupirs ...".

Si Pierre de Vernejoul avait été contraint à l'abjuration, il considéra toujours que sa religion lui était plus chère que tout son bien. C'était le cas le plus fréquent dans la noblesse protestante de province où les convertis des lèvres continuaient à veiller sur leurs vassaux protestants, en essayant de leur épargner peines, amendes et avanies des autorités catholiques.

Le Livre de Raison de Pierre de Vemejoul nous permet encore une fois de nous rendre compte du quotidien à Monflanquin et de la manière dont les protestants étaient traités durant Les dernières années du XVIIème siècle. Bien que faisant partie des "nouveaux convertis", il restait sujet aux persécutions et "à la saisie de ses fruits pour pretexte de l'absence de monfils, sortipar permission du Roy...".

Les "nouveaux convertis" étaient toujours sous surveillance. Le 14 mars 1687, Pierre de Vemejoul reçut encore de nouvelles remontrances du commandant des troupes : "...Monsieur Crillon m'ayant mandé de venir, m'a dit de ne tenir plus de précepteur nouveau converty à mes enfants et de faire aller ma femme aux exercices; autrement qu'il la ferait mettre au couvent ... "; et Pierre de

Vemejoul fut obligé d'obtempérer :"Le mesme jour j'ay conduit mes trois enfants septième, neuvième et onzième à M.l.Jlgrèze curé de Saint Hillaire ...".

Mais les "nouveaux convertis" se virent aussi imposer de loger des troupes, comme du temps des dragonades ;ainsi Pierre de Vemejoul note que ce même 14 aoQt 1688, ily eut "logement sur les nouveaux catholiques à la campagne, et dans la suite on l'étendit sur la paroisse cequfit beaucoup de mal.".

Les autorités catholiques craignaient un nouveau soulèvement des protestants dans le royaume et le 16 novembre 1688 un nouvel édit du Roi était publié portant sur les armes des nouveaux convertis, ce qui fit s'insurger de nouveau Pierre de Vemejoul: "le 16 novembre on a publié à Monflanquin l'édit nouveau du Roi touchant la défense de port d'armes aux nouveaux convertis, et le 24 du même mois j'ai déclaré à messieurs les Consuls par acte retenu par Capdeville, notaire, que j'étais de naissance noble, à avoir une épéeet deux paires de pistolets."

La répression visait encore les Vernejoul au début du XVIIIème siècle : En 1702, on trouve cet ordre concernant un des fils de Pierre de Vemejoul :

"AMonsieur d'Arenson, du 14 juin 1702, à Versailles-Sa Maje sté veut que vous fassiez mettre à la Bastille le Sieur de Vernejoul, suivant / ordre qlllje vous t7J, voie, que vous enfassiez faire, à cet effet, une perquisition très exacte à Paris, et que vous avertissiez sérieusement le Sieur de la Peronnie que s'il continue à luy donner protection dans sa mauvaise conduite et s'il ne contn"bue à lefaire a l'éter, Sa Majesté lefera arrester lui-même. Jesuis, etc...".

Même la sépulture chrétienne leur était refusée. Le *U* juin 1689, Pierre de Vemejoul perdit sa mère, Marie-Thérèse de Bécays-Lacaussade :"Leditjour sur les dnq heures du soir, ma mère est décédée sans douleur apparente, bien résignée à la volonté de Dieu, et ayant donné de bonnes marques jusqu'à son dernier soup ir. Le soir même j'envoyai le sieur Goudail avertir le curé de cette mort et, ayant dit qu'il ne voulait pas l'ensevelir, je lu. i ay fait faire une fosse dans monjardin à Capdeport, proche le pied de sauge, et fa nuit, l'ayant fait mettre dans un coffre que Reignassit fit, elle a été ensevellie par mes domestiques avant le jour. Dieu veuille la faire ressusciter en gloire _ ". Marie -Thérèse de Vemejoul, née le 2 novembre 1606, était la petite-fille de Jean de Bécays, nommé gouverneur de la ville de Monflanquin par Henri IV; elle mourut nonagénaire, après une vie tourmentée, pleine de deuils tragiques, C'était elle qu'on ensevelissait clandestinement, dans les ténèbres, sans cortège, dans une tombe qui devait rester anonyme.

Accusé à tort en 1691 par la procureur du Roi et le consul de Monflanquin d'avoir reconstruit son château et de n'être pas un bon catholique, il écrivit cette magnifique profession de foi le 25 décembre : "Le second chef est véritable, car ayant étéfarcià signer une abjuration, je ne puis vouloir aller faire de fonction d'un catholique romain par hypocrisie ni profaner leurs ministères; mais jedemeure dans ma maison, priant Dieu selon ma religion. Dieu les pardonne à tous deux." Ce furent les derniers mots qu'il écrivit dans son Livre de Raison. Pierre de Vemejoul s'éteignit deux ans plus tard, le 6 janvier 1694, fidèle à sa fière et fidèle déclaration : "Jedemeure dans ma maison priant Dieu selon ma religion."

Ses enfants continuèrent pour la plupart à rester fidèles à la R.P.R., et l'on compte parmi ses descendants plus ou moins lointains trois prêtres et dix-huit pasteurs ...

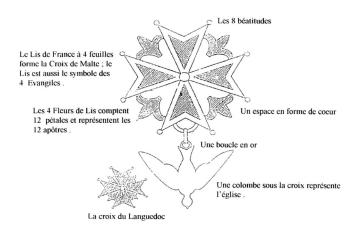
Principales sources:

- Pierre de Vernejoul, Livre de Raison, tomes 1 & 2, Arch. Dép. Lot-et-Garonne, 85 J, Fonds de Vernejoul
- d'Hozier, Armorial général, Bibl. Nat., dép. Manusc, divers 5319 Chérin 206, clas. 4116
- Archives départementales d'Ariège, de Girondeet du Lot-et-Garonne
- Bul. Soc. Hist. Prot. Fran., année 1904 & 1905 G. O'Gilvy, Nobiliaire de Guyenne et Gascogne, Bordeaux, 1856, tome III, pp. 65 à 86



A l'origine la croix des Huguenots est la croix de Malte à laquelle une larme était accrochée .

La croix avec une colombe a été créée à peu prés en 1688 par Maystre bijoutier à Nîmes .



Cette croix est l'insigne des descendants des huguenots de toute la planète. Le signe officiel des huguenots est la croix du Languedoc.

 $Christian\ Sussmilch\ d'après\ Hugenote\ Gedenk\ Museum\ Franschoek.$

PUBLICATIONS

2015 / 2016 s'inscrit dans la continuité de nos publications et communications.

PND Nouveauté 2017

CD des Dépouillements du GGG actualisé au 31.12.2016.

Cette version donne un accès indexé aux recherches que ce soit par patronyme, matronyme, toponyme sur 295 communes (le Gers en

compte 463). Vous pouvez d'ores et déjà tester une version simplifiée de ce produit sur notre site Internet en activant le lien correspondant et également en faire l'acquisition (voir en fin de bulletin)

<u>Hors-série N°1</u> Il est le fruit d'une réflexion collective de vos administrateurs et revêt un double aspect :

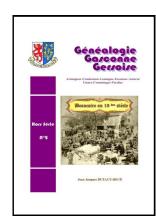
• Celui d'un vade-mecum pour le généalogiste : l'objet de la première partie est la question du rapport entre la génétique et la généalogie et ensuite les particularités de la généalogie en Gascogne à partir d' exemples et d'illustrations pratiques.

Il fait référence aux travaux publiés par notre association depuis l'origine.

 Celui d'un ouvrage de référence sur deux thématiques qui nous sont propres : le fait gascon et l'émigration. Enfin des annexes renseignent d'une manière précise sur le travail effectué.

Hors-série N°2: Beaucaire au 19ème siècle

« Comme tous les villages de notre région, Beaucaire a bénéficié tout au long du XIX° siècle d'une évolution qui a transformé son aspect et bouleversé l'esprit de ses habitants.



La lecture des registres des délibérations du Conseil Municipal, la consultation des archives diocésaines et de la série M des Archives Départementales du Gers, permet de découvrir un village en pleine mutation. On achète un presbytère que l'on reconstruit par la suite, on construit une maison d'école et une mairie, on rebâtit l'église, on perce une nouvelle avenue, on agrandit la place publique, on éloigne le cimetière du centre du village, la commune de Pardeilhan est rattachée à celle de Beaucaire et l'on

établit des foires.

Le commerce est prospère et la population s'enrichit peu à peu. Beaucoup de maisons neuves sont construites entre 1850 et 1885, comme en témoigne la matrice cadastrale... ».

L'ouvrage de Jean Jacques DUTAUT-BOUE est maintenant de nouveau disponible.

Hors-série N°3: Les VERNEJOUL du Moyen-Âge à nos jours

1090-2001! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cœur du comté de Foix sous le règne de Roger II de Foix, apparut vers 1090 Roger 1^{er} de Vernejoul, chevalier, premier maillon connu d'une famille noble qui produisit plusieurs chevaliers et dont nous allons suivre la trace du XIème au XXème siècle.



La descendance de Roger 1^{er} de Vernejpul, durant vingt-quatre générations connut de nombreuses vicissitudes, leur sympathie vis-à-vis de cathares les obligea à quitter la châtellenie de Vernajoul, leur terre d'origine; puis, émigrés en Bas Limousin, ils adhérèrent à la Réforme et durent s'exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au

château de La Roque David. Ils eurent à y subir exactions et dragonnades au XVIIIéme siècle. Les ruines du château de La Roque-David à peine relevées en 1776, ils eurent à faire aux révolutionnaires. Trois fois bannie de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs de l' Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres. Fidèles à leurs origines chevaleresques et à leur devise « mieux mourir que se ternir », les Vernejoul s'attachèrent à ce que leur vie soit un « hymne à l'Eglise et à la Patrie ». Mots clés : Généalogie, Noblesse, Comté de Foix et Gascogne, Catharisme, Protestantisme.

Cet important travail de Pierre de Vernejoul - que nous publions en édition numérique - est issu de sa Thèse de Docteur en Histoire de l'Université Paris IV-SORBONNE Ecole doctorale d'Histoire Moderne et Contemporaine) et donne en 2 Tomes et sur plus de 1 200 pages un éclairage nouveau sur 1 000 ans de l'histoire de France. (Nous avons adjoint à cette publication le travail que réalisait Pierre de Vernejoul, peu avant sa disparition, et qui portait sur « Le Duel du Pré aux Clercs » où s'illustrèrent d'Artagnan et un certain Bernajoux....)

Hors-série N°4 : 20 ans de bulletins



Le Hors-Série N°4 « 20 ans de bulletins » est disponible sous forme numérique (support CD uniquement). La vie de la Généalogie Gasconne Gersoise est ponctuée depuis 1991 par la parution trimestrielle du bulletin.

Au 1er trimestre 2012, 78 bulletins ont été publiés. Mettre à la disposition de nos adhérents

sous forme numérique ce fonds éditorial est l'un des objectifs poursuivis par notre association.

Pour ce travail de numérisation nous avons volontairement supprimé certaines pages maintenant obsolètes (liste des adhérents, état du dépouillement...) ou publiées par ailleurs comme les Questions/Réponses.

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution.

Hors-série N°5 : 20 ans de Questions Réponses

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution. Depuis maintenant plus de 25 ans , le service recherche , d'abord animé par Jean Claude BRETTES, et maintenant par Mle FRANZIN ET Mr BAQUÉ répond aux questions posées par les adhérents.

De 1991à 2012, plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes ces questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

Pour l'exploitation de cette publication-uniquement disponible sur CD-ROM-Il vous faut disposer d'Acrobat Reader X (disponible gratuitement en téléchargement sur le site http://www.adobe.com.fr). Une fois le programme lancé, cliquer sur « Edition »(barre du haut) puis « Rechercher ». La simple indication du patronyme dans la case « Rechercher » renvoie au nom de famille convoité dans la mesure où ce nom est présent dans la base.

Génécologie Gazeonne Gerezoire

Name de la companya de la companya

41



communes apparaissent pour la première fois ou sont complétées, d'autres ont été regroupées, et quelques doublons ont été supprimés ; près de 34 000 actes nouveaux ont été enregistrés, ceci permet d'espérer que le cap des 700 000 actes pourrait être dépassé en 2017.

Paroisse Commune	Actes
ARBLADE le HAUT	BMS 1740-1789
BASSOUES	BMS 1715-1789
CEZAN	BMS 1671-1792
ESPAS	BMS 1668-1792
FLEURANCE	D 1933-1975
LAU	BMS 1737-1792
LAUJUZAN	BMS 1651-1699
MAGNAN MAIGNAN	
RIEUPEYROUS ST GRIE-	BMS 1737-1789
DE	
PLAISANCE	BMS 1718-1765
ROQUEPINE	BMS 1668-1797
ROZES MIRAN	BMS 1667-1789

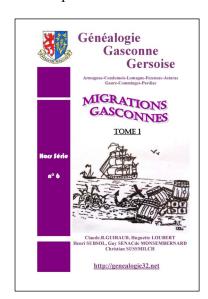
Les transcriptions et numérisations des paroisses suivantes font leur entrée dans l'édition du CD 2016 .

Merci aux bénévoles qui ont consacré de longues heures à ces travaux dont nous pouvons tous profiter.

Hors-série N°6 : Migrations Gasconnes

Tome 1

Cet ouvrage fait le point des études me-



SOMMAIRE

Autour de l'émigration Gersoise en Amérique	7
L'odyssée de Pierre Loubère	14
Emigration gersoise en Amérique au XIX ^{ème} siècle	32
De St Michel à St Michel la vie agitée d'Antoine Théroux	43
Les Gaston de Mauvezin	61
Les migrations gasconnes : Le Québec et la place royale	65
Aux-Aussat et Lannefrancon	74
Regards sur la généalogie Québecoise	80
Une lettre de Frontenac : gouverneur du Canada	87
L'émigration des Barcelonnettes	97
Les orgues CASAVANT	100
54 pionniers Gascons au Québec	105
Passagers pour les Isles au départ de Bordeaux 1717-1787.	111
Gascons aux Antilles au XVIII ème siècle	114
Emigration protestante du Fezensaguet au XVII ème siècle	116
Programmes de recherche	119

nées sur les différentes migrations qu'à connues la Gas-

cogne en général et le Gers en particulier depuis le 17ème siècle.

Certaines études sont d'ordre général et d'autres plus centrées sur les migrants et leur histoire personnelle. Nous avons décidé de publier un premier Tome plus axé sur les questions générales des migrations des Gascons. Ainsi un deuxième Tome portera sur les parcours individuels ou collectifs des différents acteurs et établira et renverra à une base de données numérique facilitant la recherche.

Hors-série N°7:

Jo sabi un conde

Elie DU-

/ Je sais un conte

CASSE pendant des années à assuré la diffusion de

Généalogie Gasconne Gersoise Io sabi un conde

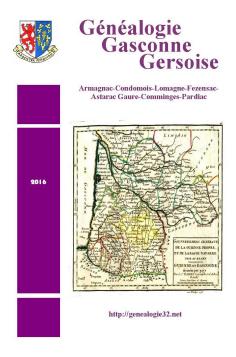
SOMMAIRE

Contes et Légendes de Gascogne	P 9
La flahuto	P 15
Lo lop malau	P 19
L'Estene habile	P 21
Le loup perdut	P 26
Johan lo Pigre	P 29
La Guerre des Escargots	P 35
Charivari à Lectoure	P 45
La Messa de las Hautamas	P 47
Lo Viatge deu Joanot	P 49
La Leçon deu Joanet	P 53
Aux cadets de Masseuba	P 54
Lo vente deu Baptista	P 59
Las Duas Luas	P 60
Tres Grenadiers	P 61
Los Enemies	P 62
Nord et Mejorn	P 63
Lo	P 64
Las set Beras Damaiselas	P 65
La Prima	P 67
L'Estiou	P 69
L'Aoutou	P 71
L'Youèr	P 73
La cigalo A la Hourmic	P 76
Carnaval es arribat	P 78
Adiu praube Carnaval	P 80
Biello Glèyso dé Boupillon	P 82

textes gascons, souvent issus de BLADE, avec leur traduction. Nous mettons maintenant

à disposition un ensemble de texte en bilingue ce qui permet de mieux appréhender l'âme Gasconne.

Avec la complicité de Jean Jacques DUTAUT-BOUE et de Mr FURCATTE nous vous proposons une version sonore de textes qui complètent cet ouvrage.



L'édition annuelle , millésime 2016, de nos publications trimestrielles pour l'année Généalogique 2015/2016 est maintenant disponible. Rappelons que cette édition papier regroupe notamment les $N^{\circ}92,93,94$ et 95.

Les millésimes 2014, 2015 sont encore disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les commandes de ces diverses publications se font directement - sur notre site :

- http://genealogie32.net/ rubrique Adhérer au G.G.G.
- par voie postale:

Madame Hélène RESPAUT Le Fayet 32420 TOURNAN



ENTRAIDE



Depuis maintenant 25 ans, le service Recherche de l'association Généalogique Gasconne Gersoise, animée par Jean Claude BRETTES répond aux questions posées par les adhérents. De 1991 à 2012 plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

20 ans de questions réponses, voici aussi une source intéressante pour la recherche généalogique en Gascogne Gersoise. Le Hors série N°5 (voir page 29) permet déjà de répondre aux interrogations les plus basiques que ce soit sur l'origine des familles ou les dates importantes de la vie que sont la naissance, le mariage, le décès. Cette compilation publiée au format PDF est facilement exploitable et évite au chercheur de perdre son temps en capitalisant sur un travail déjà accompli.

Ainsi avec:

- L'édition du CD ROM des dépouillements à jour au 31.12.2015 maintenant disponible .
- la publication des arbres agnatiques et cognatiques sur notre site et dans le bulletin
- l'utilisation des forums et des blogs sur notre site
- L'application VISAGe (elle permet de faire les recherches directement dans les paroissiaux jusqu'en 1792 et par l'intermédiaire des tables décennales jusqu'en 1892 de retrouver la date exacte de l'acte recherché dont on peut demander une photo numérique par le biais du formulaire d'entraide).

Dans la rubrique : <u>Adhérents du GGG - Service d'entraide</u>, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la <u>période postérieure à 1792</u>.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :

Blandine FRANZIN se charge de transmettre par courriel une photo numérique de l'acte demandé (1 fois par semaine elle sera susceptible de prendre les photos dans la limite des possibilités de communication données par les Archives du Gers 20 documents par jour). Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la date , le lieu , et la nature précise de l'acte

Actes issus des registres notariaux

Frédéric Jean BAQUÉ, qui s'est spécialisé dans la recherche pour ces actes. Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (actes, date, lieu, notaire...).

Vous trouverez donc ci-après les questions posées par nos adhérents (questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée).

Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

Pour une demande sur notre service d'entraide Internet :

http://www.genealogie32.net Rubrique : Adhérents du GGG

° Service d'Entraide

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

Adhérent : Duprat	Éléments:
Type d'acte cherché : Décès Date : 13.11.1884 Localité : Rozès	Décès de AMADE Jacques Clémont, veuf de Loubère Jeanne à Rozès.
Adhérent : Duprat	Éléments :

acte cherché: Décès	Décès de Loubère Jeanne à rozès,
12.01.1874	épouse d'Amade Jacques Clément.
: Rozès	
: Rozès	

On pourra consulter l'ensemble des demandes de l'année Généalogique 2016/2017 (bulletins N°96 à 99) sur notre site Internet Rubrique :

Adhérents du G.G.G.

Télécharger

Télécharger un bulletin

Adhérent : Duprat	Éléments
	Mariage à Sait Paul de Baïse de Amade Clément et de Loubère Jeanne

Adhérent : Duprat	Éléments :
Type d'acte cherché : Décès	Décès de Boubée Victoire, épou-
Date: 30.01.1864	se ou veuve de Duprom André
Localité: Préchac	

Adhérent : Duprat	Éléments :
Type d'acte cherché : Décès	Décès de Ladois Jeanne, veuve
Date: 25.02.1868	de Ladois Jean
Localité: Saint Puy	

Adhérent : d'AUXION	Éléments :
Type d'acte cherché : Décès	Pouvez vous m'envoyer la photo
Date: 16.01.1872	de l'acte de décès de Henri DARRE
Localité: Gimont	de LADEVEZE ?

Adhérent : d'AUXION	Éléments :
Type d'acte cherché : Décès	Pouvez vous m'envoyer la photo
Date: 12.03.1875	de l'acte de décès de Hypolite
Localité: Gimont	DARRE de LADEVEZE ?

Adhérent: d'AUXION	Éléments: Pouvez vous m'envoyer la photo de l'acte de mariage de Arnaud Marie Paul SAINT COME et Léocadie Marie Joséphine DARRE de LADEVEZE?
Type d'acte cherché : Mariage	
Date: 24.11.1873	
Localité: Gimont	
Adhérent : Duprat	Éléments :
Type d'acte cherché: Mariage	Mariage de BOUBEE Dominique
Date: 30.09.1795	et DUMAS Jeanne
Localité: Roquefort	
Adhérent : Duprat	Éléments : Décès de BOUR-ROUSSE Dominique époux de
Type d'acte cherché : Décès	Bourrousse Jeanne, mariés le
Date: 16.11.1859	09/01/1799 à Larroque (le registre a
Localité: Marsolan	disparu, y-a-t-il un moyen de le
Adhérent : Duprat	Éléments: Naissance de LOU-
Type d'acte cherché : Naissance	BERE Jeanne à St-Paul de Baïse,
Date: 14.02.1805	qui a épousé Amade Jacques Clé- ment le 03/08/1834 à St-Paul de
Localité: St Paul de Baïse	Baïse
Adhérent :	Éléments :
Type d'acte cherché	
Date:	
Localité :	

Adhérent : Duprat	Éléments : Naissance de AMADE
Type d'acte cherché : Naissance	Jacques Clément, qui a épousé
Date: 15.06.1805	Loubère Jeanne à St-Paul de Baïs le 3/08/1834
Localité: Montestruc	

Adhérent : Duprat	Éléments : Décès de LASSUS
Type d'acte cherché : Décès	Jean, veuf de Durban Cécile?
Date: 22.06.1837	
Localité: Aignan	

Adhérent : Gauthier	Éléments :
Type d'acte cherché : Mariage	il s'agit du mariage de Magdelei-
Date: 18.08.1834	ne de St Gresse et de Auguste de
Localité: Callian	Comminges

Adhérent : Duprat	Éléments : je recherche plusieurs ma-
Type d'acte cherché : Mariage	riages dans les cantons de Nogaro, Valence, Fleurance, Eauze, dans la période 1792-1802,
Date: ?	sans connaître les localités ni les dates; comme il n'y a pas les tables décennales ni l'accès aux
Localité : ?	registres, pouvez-vous m'indiquer la marche à suivre?

Adhérent : Tancogne	Éléments :
Type d'acte cherché : Décès	deces de Vital LESCA
Date: 14/01/1874	
Localité: Marambat	

Adhérent : Tancogne	Éléments :
Type d'acte cherché : Mariage	x de Charles BILLERES et Therese
Date: 26.11.1879	LESCA
Localité: Marambat	

Adhérent : Delon	Éléments :
Type d'acte cherché : Naissance Date : 28.08.1895	Anne Marie LANDIN épouse LAHERERE Décédée à ORTHEZ
Localité: Condom	

Adhérent : Cau	Éléments :
Type d'acte cherché : Naissance Date : 1735 et 1745 Localité : Monfertran Savès	recherche actes de naissance de Dominique BOUBEE et de Jeanne DAVEZACainsi que leur contrat de mariage. Selon leur acte de mariage du 8 février 1763 en l'église de Monferran, lui est âgé de 28 ans et elle de 19 ans. Il est le fils de feu Raymond BOUBEE et de Marie UFFERTE Elle est la fille de Jean DAVEZAC (tailleur d'habits) et d'Antoinette LAVEDAN Contrat de mariage reçu par Maître DALLIES notaire royal dudit Monferran

Adhérent: Vergoignan	Éléments: les
Type d'acte cherché: Mariage	clichés 250 et 251 des TD de Condom- Cazaubon 1833-1842 (5E732-8) sont
Date: 1833	troubles et complètement illisibles.
Localité: Cazaubon	Merci de me faire une photocopie nette de ces 2 pages.

Adhérent : Gariel	Éléments :
Type d'acte cherché: Naissance	Acte de naissance de Charles
Date: 07.09.1810	Louis Darmau.
Localité: Beaumarchés	

Adhérent : Gariel	Éléments :
Type d'acte cherché : Naissance	Acte de naissance de Jeanne Ma-
Date: 23.06.1812	rie Darmau
Localité: Pouydraguin	

Adhérent : Gariel	Éléments :
Type d'acte cherché : Naissance	Acte de naissance de Sylvain
Date: 17.02.1817	Darmau
Localité: Pouydraguin	

Adhérent: Gariel	Éléments :
Type d'acte cherché : Naissance	Acte de naissance de Françoise
Date: 30.05.1817	Darmau
Localité: Pouydraguin	

Adhérent: Gariel	Éléments :
Acte cherché: Naissance	Acte de naissance de Charles Dar-
Date: 22.08.1818	mau
Localité: Pouydraguin	

Adhérent: Vergoignan	Éléments :
Acte cherché: Naissance	Je recherche l'acte de naissance
Date: 21.05.1806	de Pierre PERE né à Panjas le 21/05/1806.
Localité: Panjas	21/03/1000.

Adhérent: Vergoignan	Éléments :
Acte cherché: Décès	acte de décès de Marie LACAZE
Date: 15.09.1825	en date du 15/09/1825 à Panjas.
Localité: Panjas	

Adhérent: Duprat	Éléments : Naissance de AMA-
Acte cherché : Naissance	DE Jacques Clément, fils de Amade Guillaume et de Darré Louise; a
Date: 15.08.1805	épousé Loubère Jeanne le
Localité: Montestruc	3/08/1834 à St-Paul de Baïse.

Éléments :
Décès de DURBAN cécile le
27/01/1830, épouse de Lassus Jean

Adhérent : Duprat	Éléments :
Acte cherché: Mariage	Mariage de LAFFARGUE Simon
Date: 04.02.1803	avec LIGARDES Marie
Localité: Monlezun	
Adhérent: Duprat	Éléments : Mariage de LADOUé
Acte cherché: Mariage	(LADOIS) Guillaume avec MAZè- RE (LAMAZèRE) Françoise
Date: 12.07.1795	Ladois Guillaume est né le
Localité: La Sauvetat	9/04/1770 au Saint-Puy, sauf erreur.
Adhérent: Duprat	Éléments : Décès de AMADE
Acte cherché: Décès	Guillaume à Préchac, père de Amade Jacques Clément, époux ou veuf
Date: 15.10.1827	de Darré Louise
Localité: Préchac	
	<i>'</i>

Adhérent: Dufilho	Éléments :
Acte cherché : Mariage	à Mirande à la date du 02.02.1804
Date: 02.02.1804	(12 pluviose an 12) acte de MARiAGE de Jean-
Localité: Mirande	Augustin OLLERiS et Anne GA- MOTiS
	Source pour info: 5E 735-1 - cliché 274/376 (TD Mirande - période 21.09.1802 / 01.01.1813)

Adhérent: Dufilho	Éléments :
Acte cherché: Mariage	à Ponsampère à la date du
Date: 17.02.1803 et 1809	17.02.180? (entre 1803 et 1809) acte de MARiAGE de Jeanne Ma-
Localité: Ponsampère	rie GAMOTiS et François Louis
	BECCAS
	Source pour info: 5E 735-1 - cliché
	305/376 (TD Ponsampère - période
	21.09.1802 / 01.01.1813)
	Nota: sur le cliché des TD l'année
	est masquée - donc en principe en-
	tre 1803 et 1809

Adhérent: Dufilho	Éléments :
Acte cherché : Mariage	à Ponsampère à la date du
Date: 13.06.1811	13.06.1811
Localité: Ponsampère	acte de MARIAGE de François COSTE et Gabrielle GAMOTIS
	Source pour info: 5E 735-1 - cliché 305/376 (TD Ponsampère - période 21.09.1802 / 01.01.1813)

LA GASCOGNE

(Notes Historiques)

par Yves TALFER et Christian SUSSMILCH

Le GGG a acquis récemment les 23 tomes d'un ouvrage intitulé « *Notes historiques sur la Gascogne*», datant de 1920 mais n'ayant jamais été publié. IL est le fruit des très longues années de recherche notamment aux Archives Nationales menées par Jean Paul de LACAVE LA PLAGNE BARRIS, ancien Président de la Cour de Cassation, grand officier de la Légion d'Honneur, qui ont été mises en ordre par Alexis-Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS et en partie dactylographiées par Henriette DE-PIED. Il va sans dire que le fruit de cet énorme travail n'est pas disponible aux Archives Départementales du GERS.

Ce manuscrit d'une dizaine de milliers de pages est maintenant numérisé et mis en ligne sur notre site à l'intention des adhérents du G.G.G. qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Gascogne ou découvrir de nombreux détails sur les grandes familles ou les localités du GERS. Il n'est pas envisagé d'en faire une version imprimée dont le coût serait prohibitif. Par contre nous commençons avec ce N° la publication de certains extraits. Actuellement, la table alphabétique sommaire de tous les noms cités, institutions, patronymes, toponymes ou rubriques diverses, a été chargée en priorité sur notre site, il s'agit d'un simple extrait du tome 22. Illustrant bien l'importance du travail des auteurs elle permet de se faire une première idée de l'ensemble de l'ouvrage. Une table des matières très détaillée (elle occupe plus de 500 pages), constitue le tome 23.

La collection n'est hélas pas complète, quelques parties occupant ensemble plusieurs centaines de pages sont absentes, nous espérons pouvoir combler ces lacunes.. Comme d'habitude, vous pouvez consulter ("clic gauche") ou télécharger ("clic droit" + "enregistrer sous..") les documents ci-dessous, mais attention, ils sont volumineux et leur téléchargement prend du temps.

Table alphabétique sommaire

- <u>Tome 1</u> : de ABBADIE à ASTARAC
- Tome 2 : de ASTARAC à BASSOUES
- Tome 3 : de BASSOUES à BEAUDEAN et BEZOLLES (nd)
- Tome 4 : de BEAUHAS et BEZOLLES à CAMPANÈS (nd)
- <u>Tome 5</u> : de CAMPEILS à CHASTENET (il manque le début)
- Tome 6 : de CHASTENET à ECOLES
- <u>Tome 7</u>: de ECOLES à FLAREMBEL
- <u>Tome 8</u>: de FLAMARENS à HAGEDET
- Tome 9 : de HAGET à LANNES
- Tome 10 : de LAMOTTE-POUY à LOISSAN et LOMAGNE
- <u>Tome 11</u> : de LOMAGNE à MASSENCÔME
- <u>Tome 12</u> : de MASSENCÔME à MONLUC
- Tome 13 : de MONNAIE à MONTESQUIOU
- Tome 14 : de MONTESQUIOU à ORNANO
- <u>Tome 15</u>: de ORNEZAN à POISSY
- Tome 16 : de POLASTRON à REVIGNAN (il manque la fin)
- Tome 17 : de RIBAUTE à SAINTE-DODE (il manque le début)

- Tome 18: de SAINT-ELIX à SAUBOMEA
- Tome 19 : de SAUMONT à TAILLAC
- Tome 20 : de TAILLE à VICBIL
- Tome 21 : de VIC-FEZENSAC à SIÈGE D'ORLÉANS
- Tome 23 : TABLE DÉTAILLÉE

Nous reproduisons au cours de ces N°s quelques notes historiques. Comme on peut le constater si ces nombreuses notes concernent l'histoire, elles ne sont pas dissociées de l'histoire des familles, donc de la généalogie. On verra que ces notes sont très documentées et renvoient vers d'autres sources qui peuvent être d'un grand intérêt pour le chercheur. Si d'aventure lors d'une foire au vieux papiers vous découvrez un des exemplaires qui nous manquent , signalez-nous le, nous pourrons ainsi compléter cet ensemble.

CIEUTAT

Extrait des Notes Historiques sur la Gascogne de La Plagne Barris

Ville romaine dans la plaine de la Gelise, au levant de la ville actuelle d' Eauze, a été la métropole de la Novempopulanie jusqu'au VIII eme siècle qu'elle fut renversée de fond en comble par l'armée des Sarrasins. On y a découvert un grand nombre de monuments romains et gallo-romains.

IL y avait une église, sous le vocable de la mère de Dieu. Cieutat était t^te d'archiprêtré.

- 1385. vénérable homme messire Guillaume de Cieutat damoiseau fut présent à l'hommage fait au comte d' Armagnac par noble Odet de Verduzan, damoiseau conseigneur de Saint Jean Potge, pour raison de la chevalerie qu'il avait à Valence, le premier août 1389. (*Montauban petit livre N°6, folio 22*)

Sur l'emplacement de la vieille cité de Cieutat on a élevé un château appartenat actuellement aux Clarisses.

CLARISSES

Clarisses d' Astaffort 4 juin 1786.

- Sœur Jésus d Coquet superieure.
- Soeut Sainte Claire de Fontayrol, vicaire.
- Sœur Trinité de Perrein, discrète.
- Sœur angélique de Releel, discrète tant pour elles que pour les autres religieuses. (*Cezerac Nobiliaire à Miradoux*)

BLOG

BLOGUE



Le blog (blogue aussi cybercarnet) est une partie de notre site web qui permet à nos membres de publier régulièrement des articles, certes succincts, et de rendre compte de l'actualité de leurs recherches ou trouvailles généalogiques. A l'exemple d'un journal de bord ces « billets »sont datés et identifiés et se succèdent du plus récent au plus ancien.

La possibilité pour chaque membre du GGG de créer son blog et de communiquer ainsi avec les autres adhérents est une opportunité à saisir par chacun d'entre nous.

Ci-après quelques communications glanées dans notre espace Blog:

BLOG

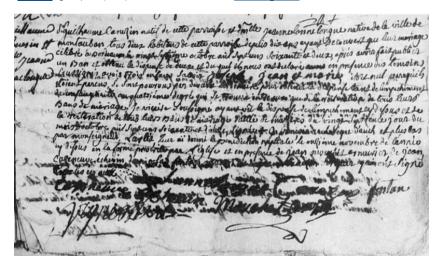
BLOGUE

du Gers aux vaisseaux de la Compagnie des Indes

dim, 04/06/2017 - 18:59 — <u>ashdl20</u>

L'association des Amis du Service Historique de la Défense à Lorient (ASHDL), dont je suis membre, a dépouillé systématiquement depuis 2006 tous les rôles d'équipage des vaisseaux de la "grande" Compagnie des Indes (1719-1771). Ce travail a permis de constituer une base de données riche de presque 240 000 lignes, partiellement mise à la disposition du public sur le site Mémoire des Hommes, rubrique Présence française dans le monde.

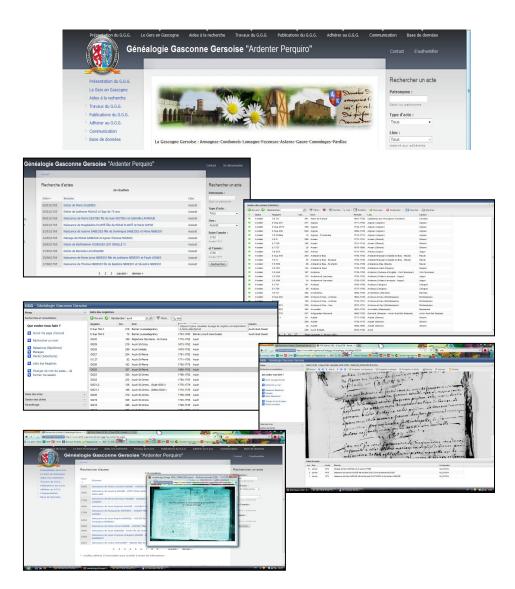
<u>Un second mariage 10 ans après pour cause de nullité du pre-</u>mier! jeu, 18/05/2017 - 14:31 — <u>Castagnon</u>





Le Site incontournable du GGGéiste :

http://genealogie32.net/



QUOI

DE

NEUF?

Par Yves TALFER



Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISAGe.

Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers

- VISAGe: mise en ligne du registre 2C 2137 Table des extraits mortuaires de Vic-Fezensac 1767-1792 (01/10/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registres ESup 6143 Riscle BMS 1668-1696 (30/09/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32036-02 Beaumarchès TD 1893-1902 (19/09/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32036-01 Beaumarchès TD 1883-1892 (19/09/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32036-00 Beaumarchès TD 1873-1882 (19/09/2017)

VISAGe : mise en ligne du registre 32233-04 Marciac TD 1913-1922 (19/09/2017)

- VISAGe : mise en ligne du registre 32233-03 Marciac TD 1903-1912 (19/09/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32233-02 Marciac TD 1893-1902 (19/09/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32233-01 Marciac TD 1883-1892 (19/09/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32233-00 Marciac TD 1873-1882 (19/09/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_96 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1923-1932 (12/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_95 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1923-1932 (12/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_94 Fleurance Décès et TD (mairie) 1923-1932 (12/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_93 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1913-1922 (11/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_92 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1913-1922 (11/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_91 Fleurance Décès et TD (mairie) 1913-1922 (11/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_90 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1903-1912 (11/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_89 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1903-1912 (11/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_88 Fleurance Décès et TD (mairie) 1903-1912 (11/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_87 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1893-1902 (09/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_86 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1893-1902 (09/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_85 Fleurance Décès et TD (mairie) 1893-1902 (09/09/2017)

- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_84 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1883-1892 (09/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_83 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1883-1892 (09/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_82 Fleurance Décès et TD (mairie) 1883-1892 (09/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_81 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1873-1882 (09/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_80 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1873-1882 (09/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_79 Fleurance Décès et TD (mairie) 1873-1882 (09/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_78 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1863-1872 (08/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_77 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1863-1872 (08/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_76 Fleurance Décès et TD (mairie) 1863-1872 (08/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_75 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1853-1862 (08/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_74 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1853-1862 (08/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_73 Fleurance Décès et TD (mairie) 1853-1862 (08/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_72 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1843-1852 (08/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_71 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1843-1852 (08/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_70 Fleurance Décès et TD (mairie) 1843-1852 (08/07/2017)

VISAGe: mise en ligne du registre 32132_69 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1833-1842 (07/07/2017)

- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_67 Fleurance Décès et TD (mairie) 1833-1842 (07/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_66 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1823-1832 (07/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_65 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1823-1832 (07/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_64 Fleurance Décès et TD (mairie) 1823-1832 (07/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_63 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1813-1822 (07/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_62 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1813-1822 (07/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_61 Fleurance Décès et TD (mairie) 1813-1822 (07/07/2017)
- Mise en ligne (pour les adhérents) du bulletin n° 99 Été 2017 (06/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_60 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1802-1812 (06/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_59 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1802-1812 (06/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_58 Fleurance Décès et TD (mairie) 1802-1812 (06/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_57 Fleurance Naissances et TD (mairie) 1792-1802 (06/07/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_56 Fleurance Mariages et TD (mairie) 1792-1802 (06/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_55 Fleurance Décès et TD (mairie) 1792-1802 (06/07/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_54 BMS Fleurance (mairie) 1787-1791 (29/06/2017)

VISAGe: mise en ligne du registre 32132_53 BMS Fleurance (mairie) 1781-1786 (29/06/2017)

- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_52 BMS Fleurance (mairie) 1776-1781 (29/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_51 BMS Fleurance (mairie) 1771-1775 (29/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_50 BMS Fleurance (mairie) 1766-1770 (29/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_49 BMS Fleurance (mairie) 1761-1765 (29/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_48 BMS Fleurance (mairie) 1756-1760 (27/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_47 BMS Fleurance (mairie) 1751-1755 (27/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_46 BMS Fleurance (mairie) 1746-1750 (27/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_45 BMS Fleurance (mairie) 1741-1745 (27/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_44 BMS Fleurance (mairie) 1736-1740 (27/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_43 BMS Fleurance (mairie) 1731-1735 (27/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32227_01 BMS Manciet 1690-1709 (27/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32227_02 BMS Manciet 1710-1729 (16/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_42 BMS Fleurance (mairie) 1726-1730 (14/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_41 BMS Fleurance (mairie) 1721-1725 (14/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_40 BMS Fleurance (mairie)1716-1720 (14/06/2017)

VISAGe : mise en ligne du registre 32132_39 BMS Fleurance (mairie) 1711-1715 (14/06/2017)

- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_38 BMS Fleurance (mairie) 1706-1710 (14/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_37 BMS Fleurance (mairie) 1701-1705 (14/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_36 BMS Fleurance (mairie) 1697-1700 (14/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_35 BMS Fleurance (mairie) 1692-1696 (14/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_34 BMS Fleurance (mairie) 1691-1691 (14/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_33 BMS Fleurance (mairie) 1690-1690 (11/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_32 BMS Fleurance (mairie) 1689-1689 (11/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_31 BMS Fleurance (mairie) 1688-1688 (11/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_30 BMS Fleurance (mairie) 1687-1687 (11/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_29 BMS Fleurance (mairie) 1686-1686 (11/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_28 BMS Fleurance (mairie) 1685-1685 (11/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_27 BMS Fleurance (mairie) 1684-1684 (11/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_26 BMS Fleurance (mairie) 1683-1683 (10/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_25 BMS Fleurance (mairie) 1682-1682 (10/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_24 BMS Fleurance (mairie) 1681-1681 (10/06/2017)

VISAGe: mise en ligne du registre 32132_23 BMS Fleurance (mairie) 1680-1680 (10/06/2017)

- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_22 BMS Fleurance (mairie) 1679-1679 (10/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_21 BMS Fleurance (mairie) 1678-1678 (10/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_20 BMS Fleurance (mairie) 1677-1677 (10/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_19 BMS Fleurance (mairie) 1676-1676 (10/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_18 BMS Fleurance (mairie) 1675-1675 (10/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_17 BMS Fleurance (mairie) 1674-1674 (10/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_16 BMS Fleurance (mairie) 1673-1673 (09/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_15 BMS Fleurance (mairie) 1672-1672 (09/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_14 BMS Fleurance (mairie) 1671-1671 (09/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_13 BMS Fleurance (mairie) 1670-1670 (09/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_12 BMS Fleurance (mairie) 1669-1669 (09/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_11 BMS Fleurance (mairie) 1668-1668 (09/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_10 BMS Fleurance (mairie) 1661-1667 (09/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_09 BMS Fleurance (mairie) 1654-1660 (09/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_08 BMS Fleurance (mairie) 1648-1653 (09/06/2017)

VISAGe: mise en ligne du registre 32132_07 BMS Fleurance (mairie) 1641-1647 (09/06/2017)

- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_06 BMS Fleurance (mairie) 1635-1640 (09/06/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32132_05 BMS Fleurance (mairie) 1629-1634 (08/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_04 BMS Fleurance (mairie) 1623-1628 (08/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_03 BMS Fleurance (mairie) 1618-1622 (08/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_02 BMS Fleurance (mairie) 1614-1615 (08/06/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32132_01 BMS Fleurance (mairie) 1605-1613 (08/06/2017)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 375 bis Lourtiès-Monbrun 1737-1789 (05/05/2017)
- VISAGe: fin d'indexation du registre GG13 Auch-Ste Marie 1789-1792 (04/05/2017)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 2626 Plaisance 1646-1717 (22/04/2017)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 3090 (bis) Lourtiès-Monbrun 1620-1740 (21/04/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32292_12 Mouchan Décès (mairie) 1894-1929 (18/04/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32292_11 Mouchan Décès (mairie) 1873-1893 (18/04/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32292_10 Mouchan Décès (mairie) 1833-1872 (18/04/2017)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32292_09 Mouchan Décès (mairie) 1801-1832 (18/04/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32292_08 Mouchan Naissances (mairie) 1873-1929 (15/04/2017)

VISAGe: mise en ligne du registre 32292_07 Mouchan Naissances (mairie) 1833-1872 (15/04/2017)

- VISAGe: mise en ligne du registre 32292_06 Mouchan Naissances (mairie) 1801-1832 (15/04/2017)
- Mise en ligne (pour les adhérents) du bulletin n° 98 Printemps 2017 (14/04/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32292_05 Mouchan Mariages (mairie) 1916-1929 (14/04/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32292_04 Mouchan Mariages (mairie) 1894-1915 (14/04/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32292_03 Mouchan Mariages (mairie) 1873-1893 (14/04/2017)
- VISAGe: mise en ligne du registre 32292_02 Mouchan Mariages (mairie) 1833-1872 (10/04/2017)

VISAGe: mise en ligne du registre 32292_01 Mouchan Mariages (mairie) 1801-1832 (09/04/2017)

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

GÉNÉALOGIE GASCONNE GERSOISE, est une Association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Enregistrée à la sous-préfecture de CONDOM le 2 Décembre 1991 sous le N° 02517. Son siège Social est situé à l'Abbaye de Flaran, 32310 Valence-sur-Baïse.

Tout le courrier doit être adressé

Généalogie Gasconne Gersoise Le Fayet 32420 TOUR-NAN

Le but de GGG est de réunir les historiens et généalogistes familiaux pour l'entraide dans les recherches et d'accueillir les personnes s'intéressant aux activités d'ordre culturel, social ou scientifique liées à la généalogie.

Membres du Conseil d'Administration

Mmes GAZEAU, RESPAUT, FRANZIN, MM. BRETTES, PECHBERTY, SUSSMILCH, TALFER.

Honoraire: Mr DAGUZAN

Membres du Bureau

Présidente Honoraire Mme GAZEAU
Président M. SUSSMILCH
Vice Président M. PECHBERTY
Secrétaire / Trésorière Mme RESPAUT

Responsables des services

Recherches Mle FRANZIN Mr BA-

QUÉ

Publications du G.G.G. M. SUSSMILCH

PNDS (Numérisation et Dépouillement Systématique)

SUSSMILCH, TALFER

Webmestre M.TALFER

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Assemblée Générale	Formation: VISAGE	Dimanche 15 octobre 2017
Conseil d' Administration	Formation: VISAGE	Mardi 21 novembre 2017

Les Formations prévues, à **VISAGe** ou aux autres développements sur Internet ..., se dérouleront au Golf d'Embats à Auch l'après-midi à partir de 14h30.

- participation limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un suivi individuel.
- porter son ordinateur avec « ses problèmes ».
- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site (rubrique Adhérents du GGG : <u>Demande de Forma-</u> <u>tion</u>).
- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch

Parution du Bulletin en 2017/2018

Les dates ci-dessous sont données à titre purement indicatif; nous essayerons de les tenir autant que possible

N° 101 Décembre 2017	N° 102 Mars 2018
N° 103 Juin 2018	N° 104 Octobre 2018

Cotisations pour l'année 2017

Membres actifs : avec bulletin numérique 30 € (couple 40 €) avec 1 livre imprimé/an par poste 45 € (couple

55 €)

supplément pour accès à VISAGE 1ère inscription 50 € ensuite

30 € <u>Membres donateurs</u>:

90 €

Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €

Correspondance:

Pour recevoir une réponse:

- 1. Joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse.
- 2. Rappelez vos coordonnées sur votre lettre ainsi que votre numéro d'adhérent
- 3. Ne traitez qu'un seul sujet par feuille, sur son recto exclusivement; et non dans le corps de la lettre.

Les articles contenus dans ce bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction, même partielle, est interdite sans leur autorisation.

Les dépouillements sont consultables:

- •aux Archives Départementales du Gers,
- sur le site du G.G.G. http://genealogie32.net/
- dans les Mairies,
- •à la Bibliothèque Nationale,
- la Maison des Associations de Mauvezin tél: 05 62 58 39 04).

Publications disponibles

Versions Imprimées

- Anciens N°s du bulletin: l'exemplaire franco $3 \in$, version numérique . Les demandes sont à adresser par mel « Rubrique Publications » Commande (en fin de rubrique).
- Hors Série N°1 et 2 l'exemplaire franco 20 € -
- Hors Série N° 6 et 7 l'exemplaire franco 15 €
- GGG annuel 2014, 2015, 2016, 2017 l'exemplaire franco 15€

Versions Numériques :

- CD GGG Dépouillement au 31.12.2016: au prix franco 30 €.
- Volumes Hors Series 1+2+3+4+5 au prix de 25€

S'adresser à: Madame Hélène RESPAUT Le Fayet 32 420 TOURNAN

tresorier-ggg@laposte.net